



FILTRE FORD MICRONAIR® PROTECT

COMMENT VOTRE NOUVEAU FILTRE À AIR D'HABITACLE AGIT-IL?

Dans le cadre de l'entretien de votre véhicule, votre ancien filtre à air d'habitacle a été remplacé par le filtre Ford micronAir® proTect. Il offre une filtration de l'air hautement efficace, conforme aux normes ISO et DIN. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur l'efficacité de ce filtre.



UNE FILTRATION EFFICACE POUR VOTRE SÉCURITÉ

- Le filtre à air d'habitacle Ford micronAir® proTect est efficace contre presque 100 % de tous les allergènes à partir de 2 micromètres et contre les petits micro-organismes tels que les bactéries et les spores fongiques.
- Il collecte efficacement les particules d'une taille de 0,3 micron.
- Les matériaux utilisés dans le filtre garantissent une protection fiable et durable, même dans des conditions de fonctionnement extrêmes.

VÉRIFIÉ ET TESTÉ

- Le filtre est conforme aux exigences de la norme DIN 71460 Partie 1 & Partie 2 pour les filtres à air d'habitacle automobiles.
- Son efficacité est conforme à la norme d'essai ISO 18184.
- Il répond aux exigences de qualité relatives aux dispositifs de contrôle de la pollution atmosphérique.
- Cette fonction a été vérifiée par une série complète de tests en coopération avec l'Institut autrichien de recherche et d'essai.

COMMENT ÇA MARCHE

- Sa conception exclusive à quatre couches permet de filtrer, capturer et supprimer efficacement les gaz nocifs pour l'environnement ainsi que les particules et les aérosols inorganiques et biologiques.
 - Les deux premières couches permettent ainsi de capturer les aérosols viraux ultra-fins.
 - La troisième couche optionnelle a pour fonction d'absorber les gaz.
 - La quatrième couche biofonctionnelle inactive efficacement tout résidu d'aérosols et empêche leur rediffusion dans l'air de l'habitacle.

NOTRE RECOMMANDATION

- Il est vivement recommandé de remplacer le filtre Ford micronAir® proTect régulièrement.
- La date ou le kilométrage recommandé pour le remplacement du filtre se trouve sur l'autocollant de service situé sur le montant B, côté conducteur.